

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ***DU 22 OCTOBRE 2015***

Présents: ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – CHABROL J.E. – CHERPRENET S. – COUSIN L. - DA SILVA PINTO Th. – DUMONT S. – GALLEAZZI J. – GODET V. - MARCHAND P. – PENAUD J.P - PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. - SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : BARBOSA J. – BUCHET C. - DUMAS S. – FARDINI M. – LAURENT S.

Absent : LAPARRA L.

Secrétaire de séance : VENUAT J.

.....

1 – Choix de la Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la Toque

L'analyse des offres reçues concernant la restauration du Donjon de la Toque a conduit la majorité du Conseil Municipal à retenir l'architecte Monsieur DUPLAT Richard – 40 allée Paul Langevin – 78210 Saint-Cyr L'Ecole.

2 – Demande de subvention

Il serait possible pour la DRAC de financer la partie conception de la mission de maîtrise d'œuvre à hauteur de 50% des dépenses qui se composent ainsi :

Mission APS à ACT :	7 378 € H.T
Mission conception SPS :	250 € H.T.
Montant Total :	7 628 € H.T.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la demande de subvention à la DRAC pour un montant de 3814 € H.T.